

Le bilan 2011 de la politique européenne de la Turquie

jeudi 23 février 2012, par [Jean Marcou](#)

Avec un peu de retard, voici enfin le « bilan 2011 de la politique européenne de la Turquie », dans le sillage des « [Le bilan 2011 de la politique intérieure turque](#) » et « [Le bilan 2011 de la politique étrangère turque](#) » publiés dans nos éditions du 4 janvier 2012 et 17 janvier 2012. Bonne lecture !

Au cours de l'année 2011, la Turquie n'a ouvert aucun des chapitres de reprise de l'acquis communautaire, qui constituent l'axe central de toute adhésion à l'Union européenne. Depuis octobre 2005, date à laquelle le processus de négociation européen a commencé pour Ankara, c'est la première année blanche. Et cet événement ne laisse rien augurer de bon. À titre de comparaison, la Croatie qui s'est lancée dans l'aventure, quelques mois avant la Turquie, en avril 2005, vient d'achever son processus de négociations et de signer son traité d'adhésion, en le faisant ratifier par référendum, le 22 janvier 2012.

Certes, l'intégration d'un pays de 4 millions d'habitants n'est pas un enjeu comparable à celle d'un pays de plus de 75 millions d'habitants dont le PIB annuel atteint 1105 milliards de dollars. Mais, alors que depuis plusieurs années, la candidature de la Turquie paraissait s'enliser, cette stagnation totale des négociations en 2011, vient confirmer les hypothèses qui pèsent sur ce processus d'adhésion. Et ce, d'autant plus que l'année 2012 s'annonce mal, puisqu'après le Danemark, c'est Chypre qui prendra la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne pour la première fois, et que le gouvernement turc a déjà prévenu qu'il ne négocierait pas sa candidature avec un pays qu'il ne reconnaît pas. La seule solution permettant d'éviter un gel des relations turco-européennes, pendant la présidence chypriote, serait bien sûr que les parties grecque et turque d'île finissent enfin pas s'accorder sur une réunification. Mais, bien que des négociations se poursuivent actuellement d'arrache-pied, il est peu probable qu'elles aboutissent avant la date fatidique.

Sont-ce les difficultés de la Turquie à satisfaire les fameux critères de Copenhague qui justifient un tel retard ? Il est vrai que sur le plan des réformes politiques, l'année 2011 a globalement laissé une impression plutôt mitigée. Le bon déroulement des élections législatives, et de la campagne qui les a précédée, a illustré le dynamisme et le pluralisme de la vie politique turque. L'année écoulée a également confirmé, de façon spectaculaire, la démilitarisation du système politique, entamée au cours des dernières années. Pour la première fois, le premier ministre a effectivement présidé le Conseil militaire suprême, qui décide des nominations et des promotions dans l'armée, y compris au plus haut niveau (cf. *notre édition du 3 août 2011 - [Démission de l'état-major de l'armée turque : Erdoğan prend le commandement](#)*). Pourtant, un certain nombre d'atteintes graves à la liberté d'expression et aux garanties fondamentales dans la conduite de procédures pénales amènent à s'interroger sur le caractère effectif de l'Etat de droit, dans ce pays. Plus de 60 journalistes sont actuellement en prison, poursuivis essentiellement dans des affaires de complot (*Ergenekon*) ou dans le cadre de l'interminable affaire des réseaux kurdes du KCK. Pour sa défense, le gouvernement rappelle le jeu dangereux qu'a joué une certaine presse dans le passé pour soutenir les coups d'Etat ou les manœuvres d'intimidation de l'armée. Pourtant, beaucoup des journalistes arrêtés n'ont pas un profil d'agents d'influence de l'Etat profond. Ils en ont même été parfois les premiers adversaires, comme, Ahmet Şık et Nedim Şener, emprisonnés depuis le début du mois de mars 2011 (cf. *notre édition du 6 mars 2011 - [La 18^e vague d'arrestations de l'affaire « Ergenekon » soulève de vives inquiétudes en ce qui concerne la liberté des médias en Turquie.](#)*). La mise en détention de l'universitaire BÜSRA ERSANLI et de l'éditeur RAGıp ZARAKOLU (*nominé récemment pour le prix Nobel de la*

paix par un député suédois), fin octobre 2011, a confirmé une généralisation des manœuvres d'intimidation contre des milieux intellectuels « gênants » (cf. *notre édition du 5 novembre 2011 - [Nouvelles arrestations inquiétantes en Turquie](#)*). La détérioration de la situation dans les zones kurdes, au cours de la seconde partie de l'année 2011 (cf. *notre édition du 22 octobre 2011 - [Les attaques de Hakkari ramènent la question kurde au premier plan de l'actualité politique turque](#)*.), avec une reprise très sensible des violences et des embuscades, au cours du second semestre, et l'absence de relance d'un processus de règlement politique, achèvent de broser un tableau problématique de l'évolution de la situation des libertés individuelles et politiques en Turquie.

Il n'en va certes pas de même en matière économique. La Turquie a atteint 9,6% de croissance en 2011, avec une pointe à plus de 11% en début d'année. Son commerce extérieur a également à nouveau enregistré un solde positif, en dépassant 134 milliards de dollars, tandis que son taux de chômage passait au-dessous de la barre des 9%, et que son déficit public se maintenait à 1,4% du PIB. Seules ombres au tableau : l'inflation, qui après avoir sensiblement baissée en début d'année est repartie à la hausse au second semestre pour dépasser 6% ; et l'écart abyssal qui continue de prévaloir entre son PIB global qui la place à la 15^e place mondiale et son Indice de Développement Humain (*IDH*) qui se situe au 75^e rang du classement du PNUD. En dépit de ces bémols, la Turquie aurait aujourd'hui des arguments solides pour prétendre entrer dans la zone Euro, et lors de la réunion du G20 à Cannes, en septembre 2011, Recep Tayyip Erdoğan s'est même permis de faire la leçon aux pays qui font attendre son pays aux portes de l'Europe, en déclarant : « *La Turquie a montré comment la croissance et la discipline budgétaire peuvent être réussies en même temps...* »

Pourtant, il ne semble pas que ce soient les performances politiques de la Turquie et encore moins ses performances économiques, qui bloquent l'avancement de sa candidature, mais plutôt les désaccords existant entre les pays-membres, quant à l'opportunité d'accueillir ce nouveau partenaire, qui ne pose pas seulement la question des frontières de l'Europe, mais aussi celle de la cohésion d'un projet européen mis à mal par les derniers élargissements, et surtout par la crise des dettes souveraines. Au cours de l'année 2011, les tensions entre la Turquie et les États-membres de l'UE, qui sont le moins favorables à sa candidature, se sont encore accrues. Les responsables politiques turcs espéraient que la visite de Nicolas Sarkozy, en février 2011, permettrait à celui-ci de se faire une meilleure idée d'un pays en pleine expansion, et peut-être d'assouplir ses positions à son égard. Mais le passage de quelques heures sur le sol turc du président français, de surcroît au seul titre de président du G20, a été ressenti comme un véritable camouflet par le gouvernement et la classe politique turcs. En mars 2011, la France et la Turquie se sont retrouvées de nouveau en position de désaccord sur le dossier libyen, Paris se portant aux avant-postes de l'intervention internationale, tandis qu'Ankara refusait de s'impliquer dans les opérations militaires. À la fin de l'année 2011, l'examen par le parlement français de la loi de pénalisation de la négation des génocides a ainsi achevé d'élargir le fossé entre Ankara et Paris, dans des proportions jamais atteintes. Pour leur part, les relations turco-allemandes ont continué à être perturbées par des polémiques concernant principalement le statut des immigrés turcs en Allemagne et les agressions dont ils sont victimes, au moment où les flux migratoires se sont inversés, beaucoup de Turcs retournant en Turquie du fait du développement économique qui y prévaut. L'année 2011 avait de toute façon mal commencé, Angela Merkel, à l'occasion d'une visite à Chypre, ayant estimé que la partie turque de l'île ne faisait pas les efforts nécessaires pour parvenir à une solution politique. Par la suite, les visites en Allemagne de Recep Tayyip Erdoğan, en février, et d'Abdullah Gül, en septembre, comme d'ailleurs la célébration du 50^e anniversaire de l'accord d'immigration turco-allemand, en novembre, ne sont pas parvenues à réchauffer les relations entre les deux pays.

Certes, au cours de l'année 2011, la Turquie a pu se consoler en vérifiant la fidélité du Royaume-Uni au soutien de sa candidature, lors de l'accueil en grandes pompes à Londres de son premier ministre, en mars, et de son président, en novembre. Mais cela n'a pas suffi à compenser l'opposition de Paris et Berlin à son intégration européenne, surtout dans le difficile contexte économique que traverse actuellement l'UE. En effet, la crise de la zone euro a renforcé l'emprise du couple franco-allemand sur la construction européenne, tandis qu'elle marginalisait l'influence de pays du sud (*Italie, Espagne, Portugal*) traditionnellement favorables à la candidature turque, et que le Royaume-Uni décidait, quant à lui, de ne pas s'associer à la nouvelle gouvernance européenne, en refusant de signer le nouveau traité budgétaire

européen. Enfin, sur le plan politique, l'initiative, en octobre 2011, d'un groupe dit des « amis de la Turquie » (*Finlande, Italie, Royaume Uni, Suède*), ayant pour objectif de résoudre la question chypriote, d'ouvrir immédiatement de nouveaux chapitres et de débloquent les chapitres gelés, n'a eu finalement que peu d'effets.

À cette distension des relations d'Ankara avec le centre de gravité des États-membres de l'UE, il faut ajouter une détérioration de ses relations de voisinage avec la Grèce et l'île de Chypre. Alors que la Turquie est devenue, au cours des deux dernières années, un lieu de transit majeur des flux africains et asiatiques vers l'Europe, la Grèce a annoncé, au début de l'année 2011, sa décision de construire un mur en Thrace sur sa frontière turque, pour mieux contenir cette nouvelle pression migratoire. Bien que l'UE ait émis de fortes réserves à l'égard d'une telle initiative qu'elle a jugée inefficace, elle a dépêché sur place des agents de son agence « *Frontex* » et reproche à la Turquie de ne pas faire tout ce qui est en son pouvoir pour lutter contre ce phénomène nouveau. Par ailleurs, la décision de Nicosie de lancer des forages de prospection gazière, au large des côtes chypriotes grecques, a provoqué une riposte d'Ankara qui a décidé de conduire des opérations similaires, au large des côtes chypriotes turques. Ce différend chypriote réactivé, qui a failli conduire à une confrontation turco-chypriote directe en méditerranée, au cours de l'été 2011, montre à quel point il sera difficile d'avoir une présidence européenne chypriote sereine, si la réunification de l'île n'est pas réalisée d'ici là.

En bonne logique, les printemps arabes et plus généralement les dossiers stratégiques de l'année 2011 (*question nucléaire iranienne, mise en place du bouclier anti-missile...*) aurait du rapprocher l'UE de la Turquie. Mais outre que la politique extérieure de l'UE s'est avérée une fois plus décevante à cette occasion, le conflit libyen a vu la Turquie refuser de soutenir, dans un premier temps, une initiative militaire principalement conduite par des pays de l'UE et ne s'y rallier que progressivement (*cf. notre édition du 6 avril 2011 - [Action humanitaire et initiatives politiques : la Turquie tente de reprendre la main en Libye...](#)*). Le tour dramatique pris par la répression en Syrie a certes contribué à rapprocher Ankara de Bruxelles et même de Paris, après la visite encourageante, en novembre 2011, du ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, en Turquie. Mais l'affaire de la loi sur les génocides a par la suite compromis cette opportunité de convergence franco-turque.

Tout le paradoxe est pourtant qu'en 2011, la Turquie s'est plutôt rapprochée stratégiquement de ses alliés occidentaux, après les incartades qu'elle s'était permise en 2010, lorsqu'elle avait refusé de soutenir les sanctions américaines contre l'Iran au Conseil de sécurité de l'ONU, et suivi une ligne diplomatique aux accents tiers-mondistes, qui pouvait parfois laisser penser qu'elle avait décidé de délaisser ses alliances traditionnelles (*cf. nos éditions des 24 mai 2010 - [La Turquie et le Brésil défendent l'accord qu'ils ont signé pour résoudre la question nucléaire iranienne](#), 12 juin 2010 - [Sanctions contre l'Iran au Conseil de sécurité de l'ONU : la Turquie vote « Non »](#) et 29 juin 2010 - [Turquie : les limites d'une politique étrangère trop audacieuse ?](#)*). Toutefois, en 2011, c'est moins vers l'Europe que vers les États-Unis que les Turcs se sont à nouveau tournés. Ainsi, en Libye, la diplomatie turque, suivant en cela l'axe américano-britannique, a œuvré pour que le commandement militaire des opérations soit dévolu à l'OTAN et non à au groupe de contact dominé par Paris, qui n'a finalement conservé que la direction politique de l'intervention internationale. Ankara a par ailleurs confirmé sans ambages en 2011 une participation au bouclier antimissile, à laquelle elle n'avait paru consentir que du bout des lèvres, lors du sommet de l'OTAN de Lisbonne en novembre 2010 (*cf. nos éditions du 19 novembre 2010 - [La Turquie obtiendrait gain de cause lors sommet de l'OTAN à Lisbonne sur le bouclier antimissiles](#) et du 22 novembre 2010 - [Sommet de l'OTAN à Lisbonne : la Turquie confirme sa marge de manœuvre au sein de l'OTAN](#)*). L'installation d'un radar de détection précoce à Kürecik, près de Malatya, dans le sud-est du pays, au cours du second semestre de 2011, a provoqué la colère de l'Iran, au moment même où Ankara et Téhéran se retrouvent sur des positions antagoniques, tant en Syrie où la République islamique soutient sans faillir le régime de Bachar el-Assad, qu'en Irak qui est en pleine restructuration politique à la suite au départ des troupes américaines (*cf. notre édition du 13 décembre 2011 - [Derrière la crise syrienne, la rivalité turco-iranienne...](#)*).

Force est donc de constater que la restructuration régionale consécutive aux printemps arabes et notamment à la crise syrienne ont plutôt rapproché Ankara de Washington, qui n'a pas manqué de

souligner plus que jamais l'importance stratégique de son allié turc face à l'Iran, et de soutenir à nouveau sa candidature à l'UE. Pour sa part, en dépit des revers essuyés au cours de l'année 2011, la Turquie a réaffirmé sa volonté de devenir un membre à part entière de l'UE, tout en évoquant pour la première fois l'idée que ce projet pourrait ne pas aboutir, si au moins l'un des membres de l'UE en décidait autrement. Lors de sa visite en Allemagne, le 20 septembre dernier, le président Gül a déclaré en effet : « *La Turquie ne sera pas en mesure de rejoindre l'UE si un des membres de l'Union décide que l'accession de la Turquie est un fardeau trop lourd. La Turquie respectera une telle décision. Mais, en fait, peut-être que quand ce jour arrivera, le peuple turc ne désirera plus faire partie de l'UE* ».

Jean Marcou

Sources

Article original publié sur le blog de L'OVIPoT le mardi 21 février 2012 sous le titre : « [Le bilan 2011 de la politique européenne de la Turquie](#) »